



Communiqué officiel no 20

Document sur les Orientations diocésaines en pastorale sociale

En mai 2012 le Comité des affaires sociales de l'AÉCQ, en concertation avec la Table de pastorale sociale des diocèses du Québec, produisait « *Les fondements de la pastorale sociale au Québec, Document d'orientation* ». Ce document, enraciné dans la Parole de Dieu et établi à la lumière de l'enseignement social de l'Église, constitue un effort d'actualisation de grande valeur qui, au moment où nous réfléchissons sur l'essentiel de la mission, arrive tout à fait à propos. Ces nouvelles orientations nationales en pastorale sociale sont vraiment bienvenues dans notre Église de Saint-Jean-Longueuil.

Dans « *Catholiques dans un Québec pluraliste* », les évêques nous interpelaient récemment :

*« Ainsi pour les catholiques pratiquer sa religion implique de se mettre concrètement au service des plus démunis et des laissés pour compte. Cela pourra se faire tant par des initiatives individuelles que par la mise sur pied d'organismes d'entraide, de partage et de charité qui pourront être – même dans une société pluraliste – explicitement catholiques et reconnus comme tels. Mettre en pratique la foi catholique pourra aussi impliquer de prendre la parole ou de s'engager dans des mouvements pour modifier des institutions, des lois ou des conditions de vie ou de travail qui seraient indignes, inéquitables, ou contraire aux valeurs de l'évangile ».*¹

Si, par le passé, l'Église a joué un rôle social important et a tout naturellement réalisé ses activités par des institutions sociales, il n'en est plus ainsi. La sécularisation de la société québécoise a marginalisé l'institution ecclésiale et l'a

¹ Message pastoral de l'AÉCQ, *Catholiques dans un Québec pluraliste*, novembre 2012, p. 12

forcée à développer et à multiplier *ad intra* des initiatives de revitalisation de la pastorale, de la liturgie et des sacrements, et plus récemment de la catéchèse. Malgré tous ces efforts très valables, il semble qu'il nous est très difficile de déployer une activité missionnaire et sociale significative.

Aussi, en accord avec le Conseil épiscopal de la direction de la pastorale (CÉDP), la décision a été prise d'adopter dans la situation actuelle le texte « *Les fondements de la pastorale sociale au Québec, Document d'orientation* » comme base première du projet de pastorale sociale du diocèse. Ce document, en effet, étant donné la part active que notre responsable diocésain, Daniel Pellerin, a joué dans sa rédaction, nous semble correspondre à notre réalité et être à la fois pertinent, adapté et interpelant pour nous. Toutefois, deux accents pourraient pour le moment être pris en compte dans la mise en œuvre de notre projet.

Un premier. Dans l'effort d'évangélisation qui est le nôtre, avec la catéchèse pour toute la communauté à tous les âges de la vie, plusieurs soulignent que la première annonce de l'Évangile² fait souvent défaut et qu'ainsi la dimension missionnaire à laquelle notre Église est appelée s'en trouve réduite, affaiblie, voire même annulée. Nul doute que l'engagement social en vue de l'entraide, de l'équité et de la justice se situe exactement dans le champ de la première annonce. Il suffit de penser à ces nombreuses personnes qui fréquentent nos services d'entraide et qui sont ouvertes à recevoir et prêtes à accueillir notre témoignage de chrétiennes et chrétiens engagés personnellement au nom de leur foi en l'Évangile. C'est là une première annonce! Il appartient à notre Église, comme institution paroissiale et diocésaine, **de reconnaître, d'accompagner et de soutenir l'action des membres de nos communautés chrétiennes dans leur témoignage de foi au plan social. Leur action sociale pourra donner le goût du Christ aux gens de nos milieux.**

Le deuxième accent appartient au dynamisme même de l'Évangile. En effet, l'authentique adhésion de foi au Christ de l'Évangile se manifeste nécessairement et impérativement dans et par un engagement de vie au niveau de la justice et de la charité. Saint Jacques dans sa lettre ne nous dit-il pas : « Ainsi donc, celui qui n'agit pas, sa foi est bel et bien morte, et on peut lui dire : 'Tu prétends avoir la foi, moi je la mets en pratique. Montre-moi donc ta foi qui n'agit pas; moi, c'est par mes actes que je te montrerai ma foi' » (2, 17-18). Dans nos communautés souvent vieillissantes, il ne s'agit pas tant de délaissier les activités actuelles mais bien **d'intégrer la dimension sociale de la foi dans nos parcours catéchétiques et nos activités liturgiques et sacramentelles.** Il en va de l'authenticité et de la crédibilité de notre foi. Le document d'orientation nous suggère d'ailleurs d'autres avenues.³

² C'est à dire l'activité missionnaire qui animée par la charité et caractérisée par le témoignage de la foi, contribue à la transformation du monde et constitue un appel à la conversion au message d'amour du Christ.

³ A.É.C.Q. / Table de pastorale sociale des diocèses du Québec, *Les fondements de la pastorale sociale au Québec, point 4.*

Afin d'atteindre les objectifs visés, nous comptons sur nos ressources en pastorale sociale : les services paroissiaux et diocésain de pastorale, particulièrement en pastorale sociale, la Table diocésaine de pastorale sociale, les mouvements et institutions à vocation sociale, etc. Notre première tâche sera de nous approprier le contenu et l'esprit de « *Les fondements de la pastorale sociale au Québec, Document d'orientation* ». Ainsi nous espérons développer une Église diocésaine toujours plus rayonnante du Christ qui l'anime déjà.

En foi de quoi, j'ai signé à Longueuil ce 15 avril 2013.

A handwritten signature in black ink, reading "† Lionel Gendron". The signature is written in a cursive style with a small cross at the beginning.

† Lionel Gendron
évêque de Saint-Jean-Longueuil

Jean-Pierre Camerlain, v.é.
chancelier